

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure DM-2024-04

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Manon Darche, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le mardi 14 mai 2024 à 19 h 30 au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure suivante :

DM-2024-04

Identification du site concerné : 123, rue Daoust – lot 6 297 937

Nature et effets : La demande vise à autoriser une marge latérale de 1,51 m au lieu de 2 m de toute ligne de lot pour une piscine.

(Règlement de zonage 2021-224 – article 79)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Etienne-de-Beauharnois ce 29^e jour d'avril 2024.



Manon Darche
Greffière adjointe

Certificat de publication

Je soussigné, Manon Darche, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 29 avril 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 avril 2024.



Manon Darche
Greffière adjointe